

École Notre-Dame
62 rue des Écoles
14710 Trévières
☎ 02 31 22 51 69
@ ecolenotredame.trevieres@gmail.com

AUTORISATIONS PARENTALES

Valables pour un enfant et pour l'année
scolaire 2022/2023



Monsieur ou Madame.....,
Parents de.....en classe de



La facturation

choisissent de régler leurs factures par **virement**

RIB de l'école :

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)

FR88 4003 1000 0100 0024 0808 X44

Identifiant International de la banque (BIC)

CDCGFRPPXX

choisissent de régler leurs factures **par chèque** et joindront leur règlement tous les mois **dans l'Écolien** de leur enfant.

choisissent de régler **en espèces et viendront donner leur règlement soit au directeur (le mardi) soit à la secrétaire-comptable.**

Rappel du règlement de l'OGEC : « Aucun élève ne peut être le dépositaire ou le commissionnaire de sommes d'argent en espèces. Aucun paiement en numéraire ne peut être effectué par l'intermédiaire des élèves. La réception des espèces se fait uniquement par le directeur ou la secrétaire de l'école. »



La cantine

inscrivent leur enfant à la cantine de l'établissement tous les jours d'école. Ils s'engagent à régler la note mensuellement.

inscriront de temps en temps leur enfant à la cantine et rempliront la fiche d'inscription auprès d'Annick Lecornichon, chef-cuisinière, deux jours avant la date souhaitée. (coût d'un repas = 5,20 euros)



Les photographies / vidéos :

autorisent les enseignants à utiliser, dans le cadre pédagogique des photos, ou / et des vidéos de leur enfant prises au cours des activités scolaires, postées aussi sur le blog de l'école.

+ Santé et autorisation d'intervention en cas d'urgence :

autorisent la direction de l'établissement ou à défaut l'enseignante de leur enfant à prendre toutes mesures utiles en cas d'accident. Ils autorisent son transport par les pompiers en milieu hospitalier au cas où ils seraient injoignables,

- vers l'hôpital de Bayeux.
- vers un autre établissement :

Nom et téléphone du médecin traitant :

Autres renseignements utiles : (allergies, santé, suivis, problèmes familiaux)

Les parents des enfants souffrant de problèmes de santé particuliers doivent demander la mise en place d'un PAI (projet d'accueil individualisé).

.....
.....
.....

☎ Numéros de téléphone pour vous joindre en urgence :

Maison :

Père : portable : **Mère :** portable :
: travail : : travail :

Nourrice : portable : ou fixe :

Grands-parents : portable : ou fixe :
portable : ou fixe :

Autre personne : merci de préciser :

.....
.....

🚶 La gestion des sorties :

Pour des raisons de sécurité, nous devons organiser les sorties de nos élèves dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi nous vous demandons de remplir cette partie avec le plus grand soin. Si une autre personne que celles inscrites sur ce document devait venir chercher votre enfant, vous devrez prévenir l'école obligatoirement par écrit. En aucun cas votre enfant ne sera confié à d'autres personnes que celles mentionnées ci-dessous.

Utilisation du transport scolaire par **bus** : Circuit : Conducteur :

Autorisation de sortie seul(e) de l'établissement **le midi** : oui - non

Autorisation de sortie seul(e) de l'établissement **le soir** : oui - non

Autorisation pour les personnes suivantes à venir chercher l'enfant à l'école :

Nom : Prénom : Lien avec l'enfant :

Nom : Prénom : Lien avec l'enfant :

Date et signatures des responsables légaux :